

COMMUNIQUÉ DE LA HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE (HACA) RELATIF À LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE ET À L'AUTORISATION DES WEB TV, WEB RADIOS, PODCAST ET AUTRES ÉDITEURS AUDIOVISUELS EN LIGNE

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) informe l'ensemble des Éditeurs de Services de Médias Audiovisuels en Ligne, notamment les Web TV, Web Radios, Plateformes de Streaming, Podcasts et autres Services de Médias Audiovisuels à la Demande (SMAD), qu'elle procède à la mise à jour du répertoire des Services Audiovisuels Numériques accessibles à partir ou à destination du territoire ivoirien.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la **Loi n° 2017-868 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la communication audiovisuelle**, telle que modifiée par la **Loi n° 2022-979 du 20 décembre 2022** et notamment de son article 107, qui dispose que « *L'exploitation des réseaux de distribution par câble ou fibre optique, satellite, ADSL et tous réseaux multimédias en vue de l'édition, de la distribution ou de la diffusion de services de radiodiffusion sonore ou télévisée, est soumise à l'autorisation préalable de la HACA* ».

À cet effet, la HACA invite tous les éditeurs, opérateurs et distributeurs concernés à renseigner la fiche de déclaration disponible en ligne à l'adresse www.haca.ci ou à prendre l'attache de la Direction des Plateformes et des Nouveaux Services Numériques (Tél. : +225 27 22 41 96 60 / 07 09 01 44 60 / Email : infos@haca.ci) en vue de l'accomplissement des formalités administratives d'autorisation et ce, au plus tard le 31 décembre 2025.

Fait à Abidjan, le 11 décembre 2025

Pour la HACA
Président



Mr René BOURGOIN